



Secrétariat général de
la Communauté du Pacifique

Hina

Les femmes et la pêche

Numéro 8 - Février 2002

BULLETIN D'INFORMATION



Coordonnatrice : Lyn Lambeth, Chargée de la pêche en milieu communautaire, division des Ressources marines, CPS, B.P. D 5, 98848 Nouméa Cedex (Nouvelle-Calédonie). **Réalisation :** Section Information, division Ressources marines, CPS. Fax : +687 263818; mël. : <cfpinfo@spc.int>; site Internet: <http://spc.int/coastfish>. **Imprimé avec le concours financier de la France et de la Nouvelle-Zélande.**

Introduction

Bienvenue aux lectrices et lecteurs de ce huitième numéro d'*Hina*, le bulletin d'information consacré au rôle des femmes dans le secteur de la pêche, qui fait le point sur les activités de la section Pêche en milieu communautaire, l'arrivée d'un nouveau conseiller, des stages qui se sont tenus à Tuvalu et à Kosrae, les invertébrés ramassés par les femmes de Niue, le concours apporté au nouveau programme de gestion communautaire des pêches aux Samoa américaines et les plans de gestion des pêches dans les villages du Samoa.

Pour la réalisation de ce numéro, j'ai reçu l'aide de Lilian Fay Sauni, qui prépare une maîtrise ès-sciences de la mer à l'USP (Université du Pacifique Sud). Lilian a suivi un stage auprès de la section Pêche en milieu communautaire de la CPS en novembre 2000 et a contribué à compiler les articles des rubriques *Nouvelles de la région* et *Nouvelles d'ailleurs*.

Nous rendons hommage dans ce numéro à Anne Luior, chargée de la condition féminine aux États fédérés de Micronésie, vaincue par un cancer du sein en décembre 2000. Parmi les autres informations régionales, nous nous intéressons à un rapport consacré à la conservation du milieu marin et au développement touristique aux Îles Marshall, à la pêche au crabe qui est une activité essentiellement féminine en Nouvelle-Calédonie et à la formation à la pêche proposée aux Océaniennes en Nouvelle-Zélande.

Quant aux questions d'actualité du reste du monde, elles comprennent une entrevue avec la présidente d'une coopérative brésilienne de pêche, un séminaire sur le rôle des femmes et celui des hommes dans les communautés villageoises de pêcheurs en Amérique latine, et la reconversion pacifique d'anciens combattants de Mindanao (Philippines) qui se consacrent désormais à l'algoculture.

Ce numéro se termine par une revue d'ouvrages et de publications récents.

Sommaire

Nouvelles de la section Pêche en milieu communautaire

par Lyn Lambeth p. 2

Nouvelles de la région p. 9

États Fédérés de Micronésie	p. 9
Nauru	p. 10
Îles Marshall	p. 10
Samoa américaines	p. 12
Tuvalu	p. 12
Îles Fidji	p. 13
Nouvelle-Calédonie	p. 14
Australie	p. 16
Nouvelle-Zélande	p. 18

Nouvelles d'ailleurs p.20

Informations générales	p. 20
Brésil	p. 22
Philippines	p. 25

Ouvrages et publications p.26



Vos contributions sont les bienvenues sous forme d'articles, de notices d'actualité ou d'entrefilets, tant en français qu'en anglais puisque ce bulletin paraît dans les deux langues.

Ce bulletin est disponible, ainsi que les autres bulletins d'information édités par le programme Pêche côtière, à l'adresse suivante :

<http://www.spc.int/coastfish>

Pour toute information supplémentaire, veuillez vous adresser à :

Section pêche en milieu communautaire
Secrétariat général de Communauté du Pacifique
98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie
Téléphone : (687) 26.20.00
Télécopieur : (687) 26.38.18

Section pêche en milieu Communautaire



Les agents de la section Pêche en milieu communautaire n'ont pas chômé depuis la parution du dernier numéro. Pour répondre aux demandes des États et territoires membres de la CPS, les activités du projet de promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches se poursuivent. Ce projet a pour objectif *d'aider les communautés pratiquant la pêche côtière, en particulier les femmes, à participer effectivement aux activités nationales et régionales de gestion et de développement de la pêche et à en tirer profit*. Les efforts de la section viennent de plus en plus fréquemment appuyer la participation des communautés côtières de pêcheurs à la gestion des ressources marines et favoriser la prise en compte du rôle primordial qui est le leur dans la gestion de leurs propres ressources halieutiques. En effet, on considère que la contribution des communautés de pêcheurs à la gestion des pêcheries artisanale et de subsistance est le meilleur moyen de résoudre les problèmes qui menacent la pérennité de ces dernières. Le lecteur trouvera ci-après un tour d'horizon de certaines des activités dont sont actuellement chargés les agents de la section.

Arrivée d'un nouvel agent

Après le départ de Patricia Tuara, le poste de conseiller pour la pêche en milieu communautaire est désormais occupé par Ueta Fa'asili, du Samoa. Ueta Fa'asili, titulaire d'une licence ès-sciences de l'Université du Pacifique Sud (USP), a dirigé pendant seize ans la Division des pêches du Samoa. Il a joué un rôle clé dans la mise en place (grâce à un financement de l'AusAID) d'un système de gestion communautaire des ressources halieutiques au Samoa, devenu un véritable modèle pour le reste de la région.



Ueta Fa'asili, conseiller pour la pêche en milieu communautaire

Publications de la section Pêche en milieu communautaire

Matériel didactique

- Créer une petite entreprise - guide destiné aux femmes travaillant dans le secteur des pêches (anglais et français)
- Méthodes pratiques de conservation des produits de la mer - Salage et séchage (anglais et français)
- La gestion communautaire des ressources marines - Pour une gestion de la pêche de subsistance par les communautés océaniques (anglais et français).

Vidéos

- Artisanat du coquillage : une activité rémunératrice pour les femmes - L'expérience des Îles Cook (anglais et français)
- Le récif corallien : notre patrimoine et notre avenir (*The Reef : Our Heritage, Our Future*) (anglais et langue de Nauru)

Rapports (en anglais)

- Évaluation du rôle des femmes dans le secteur de la pêche à Nauru
- Évaluation du rôle des femmes dans le secteur de la pêche en République des Îles Marshall
- Évaluation du rôle des femmes dans les communautés de pêcheurs en République de Palau

- Évaluation du rôle des femmes dans le secteur de la pêche à Pohnpei (États fédérés de Micronésie)
- Évaluation du rôle des femmes dans le secteur de la pêche à Niue
- Évaluation du rôle des femmes dans les communautés de pêcheurs à Tuvalu
- Évaluation du rôle des femmes dans le secteur de la pêche à Kosrae (États fédérés de Micronésie).

On trouvera la plupart des rapports de la section Pêche en milieu communautaire et certains supports didactiques sur son site web à l'adresse suivante : <http://www.spc.int/coastfish/Sections/Community/index.html>

Pour vous procurer ces outils pédagogiques réalisés à la CPS, dont les manuels de formation à la pêche et les vidéos, veuillez vous mettre en rapport avec :

La préposée à la diffusion des publications
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique
B.P. D5
98848 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie
Téléphone : (687) 26.20.00
Télécopieur : (687) 26.38.18
Mél. : IdaT@spc.int

Séminaire de formation organisé par la FAO sur la révision et l'application de la réglementation aux Tonga

La chargée de la pêche en milieu communautaire s'est rendue à Tonga à la fin du mois de juillet 2000 pour participer au séminaire de formation organisé par la FAO sur la révision et l'application des dispositions réglementaires et y présenter une communication consacrée au projet de plan de gestion des pêcheries de vivaneaux dans ce pays.

Ce plan avait été élaboré par Viliami Langi en se fondant sur des travaux menés au préalable par Tim Adams. La chargée de la pêche en milieu communautaire s'est vu confier la présentation de ce projet de plan de gestion aux participants à ce séminaire, car ni Tim Adams ni Viliami Langi n'étaient en mesure de se libérer d'autres obligations. Elle a également apporté sa contribution aux séances axées sur la gestion communautaire des ressources halieutiques.

Parmi les participants venant de l'étranger se trouvaient Blaise Keumlangan, David Doulman, Annik van Houtte, Heiko Bamman et Masa Izumi de la FAO, Semisi Fakahau et Autalavou Taua du Samoa ainsi que Trevor Larkin et Len Rodwell de l'Agence des pêches du Forum. Le séminaire, auquel ont assisté en nombre les représentants de toute une série

d'intervenants locaux allant des administrations au secteur privé, s'est déroulé au Dateline Hotel. Tous ont été satisfaits de pouvoir apporter leur contribution à la révision de la réglementation et de constater que les autorités étaient disposées à les écouter et à intervenir dans les domaines préoccupants.

Au programme de ce séminaire figuraient la présentation du projet de réglementation nationale en matière de pêche, un bilan de la loi sur la pêche de 1998, et les travaux menés à bien par Blaise Keumlangan et Manumatavai Tupou, une jeune tongane détachée comme stagiaire auprès de la FAO. Un certain nombre d'autres thèmes ont été abordés pour éclairer divers aspects de la réglementation : aquaculture et législation, innocuité des aliments d'origine marine, procédures d'exportation et méthode HACCP, plans de gestion des pêcheries (dont ceux qui concernent les vivaneaux, les thonidés et les algues), observation, contrôle et surveillance, et gestion communautaire des ressources marines.

L'exposé qu'Autalavou Taua a consacré à l'expérience acquise par le Samoa en ce qui touche à ce dernier thème a été particulièrement bien reçu. La situation

qui prévaut à Tonga est très différente de celle du Samoa, où il existe encore des régulateurs traditionnels. Un des principaux défis qui se présente aux Tonga est l'adaptation du concept de la gestion communautaire à un environnement accoutumé depuis longtemps à un système de libre accès où les restrictions imposées par les pouvoirs publics sont difficilement respectées. Les participants se sont surtout

inquiétés de l'élargissement des responsabilités attribuées aux agents des districts et des communes qui, en l'état actuel, sont déjà mal payés et hésitent à assumer des fonctions de police. Cependant, au terme de ce séminaire, un consensus s'est dégagé en faveur de la mise en application de certaines dispositions de gestion de type communautaire à Tonga.

Un module Pêche dispensé pour la deuxième fois au Centre de formation à l'éducation communautaire de la CPS

Après l'atelier tenu aux Tonga, la chargée de la pêche en milieu communautaire s'est rendue à Suva au Centre de formation à l'éducation communautaire (CFEC) de la CPS, afin de dispenser pour la deuxième fois le module Pêche, en collaboration avec Tony Chamberlain, spécialiste de la valorisation des produits de la mer à l'Université du Pacifique Sud (USP).

Chaque année, le CFEC propose aux Océaniennes une formation de sept mois. Dans leur pays, toutes les stagiaires exercent une activité au profit de leur communauté. Pendant ce cours, elles étudient des sujets très divers, dont la nutrition, les moyens de communication, l'information du public et l'agriculture. En 1999, les agents du projet de développement de la filière de

valorisation des produits de la pêche de l'USP avaient, en collaboration avec ceux de la section Pêche en milieu communautaire de la CPS, mis au point et dispensé un module-pilote consacré à la pêche. Tony Chamberlain, de l'USP, et Patricia Tuara, de la CPS, avaient, en tant que spécialistes, conçu un manuel destiné à cette formation.

Ce module avait été proposé en option aux étudiantes, les compétences à acquérir concernant notamment les méthodes de

Les stagiaires ont tiré parti des installations de l'USP pour la transformation des produits de la mer



Lyn Lambeth

Plusieurs recettes de marinade ont été utilisées pour le poisson fumé



Lyn Lambeth

La sortie sur le récif a plu à tout le monde



Lyn Lambeth

récolte à même d'assurer la pérennité des ressources, les engins de pêche, la transformation et la conservation des produits de la mer et leur commercialisation. Le module-pilote ayant été bien accueilli, le CFEC a souhaité qu'il soit dispensé également cette année.

Il fut donc décidé de le proposer à nouveau et de perfectionner le manuel, la chargée de la pêche en milieu communautaire aidant Tony Chamberlain à dispenser les cours. Cette année, les stagiaires ont en outre bénéficié de la présence d'un certain nombre d'autres

experts de l'USP, dont Jone Maiwelagi, Johnson Seeto, Gabriel Tilitili, Jope Lesavua, Samasoni Sauni, Jimaima Lako, Aliti Vunisea, Jese Verebalavu et Lilian Fay. En raison des problèmes engendrés par le coup d'état à Fidji, les formateurs ont dû adapter le stage en fonction des coupures de courant répétées et prévoir les séances vidéo largement à l'avance. Tant les stagiaires que les formateurs ont eu plaisir à participer à ce module consacré à la pêche, le clou du programme étant la demi-journée passée à se promener et à pêcher sur le récif.

Atelier sur la pêche à Tuvalu

En septembre 2000, la chargée de la pêche en milieu communautaire s'est rendue à Tuvalu pour conduire un stage de formation des formateurs à l'intention des femmes qui prennent part à des activités de pêche artisanale. Ce stage faisait suite à l'étude entreprise par la section Pêche en milieu communautaire en 1999. En 1998, les autorités de Tuvalu avaient demandé aux agents de la section Pêche communautaire de les aider à déterminer et à évaluer le rôle des femmes dans le secteur de la pêche artisanale, l'objectif étant de leur proposer des formations adéquates. En janvier et février 1999, la chargée de la pêche en milieu communautaire s'était rendue à Tuvalu pour s'acquitter de la première partie de cette mission, à savoir décrire et évaluer les activités des femmes dans ce secteur. Sikela Ulumutu (Service des pêches) et Suia Pesega (Conseil national des femmes) avaient apporté leur contribution à cette étude qui a donné lieu à un rapport dont une des recommandations était que la section Pêche communautaire de la CPS devait faciliter l'organisation d'un atelier de formation des formateurs destiné aux animatrices socio-éducatives de chacune des îles de l'archipel. Des fonds ont été dégagés par la Nouvelle-Zélande, dans le cadre de l'enveloppe supplémentaire accordée par la NZODA pour le projet de développement du rôle des femmes dans le secteur de la pêche.

Douze femmes et un homme ont été choisis pour prendre part à ce stage, dont des animatrices et des représentantes de huit îles, ainsi que des formatrices du Service des pêches, du Service de la condition féminine et du TANGO (regroupement des organisations non gouvernementales de Tuvalu). Un agent de NAFICOT a également assisté à quelques séances sur la transformation et le fumage du poisson qui concernaient directement son travail. Étaient inscrits au programme les sujets suivants : détérioration, transformation et conservation des produits de la mer, gestion de petites entreprises, conservation et gestion de la ressource. À la suite de ce stage, les animatrices devaient rentrer chez elles et organiser des ateliers du même type dans leur île. Les agents de la section Pêche en milieu communautaire attendent avec impatience de connaître le bilan de ces ateliers.

NAFICOT a prêté ses locaux pour la transformation du poisson

Le stage a pu se tenir dans les locaux du Conseil national des femmes de Tuvalu



Lyn Lambeth



Lyn Lambeth

Les invertébrés marins figureront au plan de gestion des pêches de Niue

Les travaux menés sur le terrain à Niue par la section Pêche en milieu communautaire se sont terminés en novembre 2000. Engagés à la demande du gouvernement, ils faisaient partie intégrante du programme d'assistance de la CPS à Niue dans le domaine du développement durable et de la gestion des ressources marines du pays. La chargée de la pêche en milieu communautaire avait entrepris ce travail avec une étudiante de maîtrise ès Sciences marines, Lilian Fay Sauni, détachée par l'USP et bénéficiant d'une bourse canadienne.

Brendon Pasisi, Désirée Tukutama et Charlene Funaki du ministère de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches de Niue y ont également participé, ainsi que Wendy Cover, volontaire du *Peace Corps*. Le but de cette mission était de répertorier et de décrire les principaux invertébrés marins ramassés par les femmes à Niue, d'envisager des mesures de gestion adaptées et de veiller à ce que ces espèces soient prises en compte dans le plan de gestion des ressources côtières actuellement élaboré par le service des pêches de Niue et la CPS.

Bien que la taille de ce service reste modeste, un nouveau poste vient d'y être créé, celui de chargé du développement de la pêche pratiquée par les femmes, poste attribué à Désirée Tukutama. Très motivé, le personnel du Service des pêches de Niue veille, pour accomplir sa mission, à consulter tous les membres de la communauté.

Avec une superficie de 258 km² seulement et une circonférence de 65 km, Niue est connu pour être le plus grand atoll corallien surélevé au monde. L'île compte moins de 2 000 habitants, et il en réside dix fois plus en Nouvelle-Zélande. Niue n'a pas de lagon et seul un étroit récif frangeant entoure la plus grande partie de l'île.

L'ancien récif et son lagon culminent aujourd'hui à environ 60 mètres au-dessus du niveau de la mer, alors que les fonds atteignent plus de 1 000 mètres de profondeur à 5 km du rivage.

Bien qu'un certain nombre d'études aient été conduites sur les ressources marines de Niue, aucune n'a permis de déterminer avec exactitude quelles sont les espèces d'invertébrés qu'utilise la population. À première vue, il semblerait que la côte déchiquetée et l'étroit platier, qui ne sont accessibles que par temps calme et à marée basse, ne recèlent que relativement peu d'espèces utilisables. Pourtant, les femmes ramassent un nombre étonnant d'invertébrés pour la consommation et l'artisanat. Après deux semaines d'étude sur le terrain, 92 noms vernaculaires niuéens d'invertébrés avaient été relevés; lors de sorties sur le récif, 55 espèces avaient effectivement pu être observées dont 29 sont consommées et environ 10 espèces ou groupes d'espèces servent à la fabrication d'objets d'artisanat. Plus de 70 espèces ont été identifiées de façon certaine ou provisoire.

Cette liste qui n'est nullement exhaustive sera néanmoins fort utile pour aider à reconnaître les espèces le plus couramment utilisées. Au terme de cette étude, un rapport assorti de recommandations concernant la gestion des espèces les plus importantes sera remis aux autorités de Niue.



Lyn Lambeth

Le platier, peu étendu, abrite un nombre surprenant d'espèces qui sont utilisées



Lyn Lambeth

Désirée, Wendy et Lilian en quête d'invertébrés à marée basse

Assistance au Samoa et aux Samoa américaines

La conseillère pour la pêche en milieu communautaire s'est rendue aux Samoa américaines en janvier 2001 pour apporter une aide d'ordre technique dans le cadre du projet de gestion communautaire des ressources halieutiques qui vient d'être lancé par le ministère des Ressources marines et de la faune et de la flore sauvage (DMWLR). Ce projet adopte la méthode qui a présidé au programme samoan de

vulgarisation de la pêche communautaire. La conseillère s'est ensuite rendue au Samoa pour évaluer les plans et règlements de gestion des ressources halieutiques des villages et débattre, avec diverses institutions, de la proposition d'atelier régionale, visant à faire participer les communautés à la gestion de la pêche artisanale et de subsistance.

Atelier sur la pêche à Kosrae

En février 2001, le chargé de la pêche en milieu communautaire s'est rendu à Kosrae pour animer un atelier d'une semaine, destiné aux hommes et aux femmes menant des activités de pêche artisanale. Cet atelier faisait suite à l'enquête menée à Kosrae et au rapport concernant l'évaluation du rôle des femmes dans le secteur de la pêche à Kosrae (États fédérés de Micronésie).

Ce rapport recommandait notamment de dispenser davantage de cours de formation aux personnes, notamment aux femmes, qui participent à la pêche artisanale et de subsistance. La section Pêche en milieu communautaire a accepté de contribuer à la tenue d'un atelier visant les exploitants de marchés au poisson et d'autres intervenants de la pêche artisanale.

Kosrae a demandé que soit dispensée une formation séparée pour les hommes et les femmes, avec des séances mixtes. Mais, dès le début de l'atelier, de nombreux participants, hommes et femmes, demandèrent à assister à l'ensemble des séances, tant était grand leur intérêt pour chaque thème. Trente-deux personnes (15 hommes et 17 femmes) ont participé à l'atelier.

Parmi les sujets abordés, il faut citer le contrôle de la qualité des produits de la mer, la transformation et la manipulation du poisson, les compétences requises pour la commercialisation et la gestion d'entreprises artisanales, la conservation des produits de la mer et la gestion halieutique. Au cours de l'atelier, les participants ont construit et testé un petit fumoir de pois-

La pêche au filet maillant, une activité prisée par les femmes de Kosrae



Lyn Lambeth



Lyn Lambeth

Maerina fait la démonstration de sa technique de la découpe de filets

son. Le thon fumé a eu beaucoup de succès et a été servi au cours de la fête préparée par les participants pour la cérémonie de clôture qui s'est déroulée le dernier après-midi de l'atelier.

Il a été demandé aux participants de prévoir la livraison de poisson fumé en mars, à l'occasion de l'ouverture d'un parc marin. Les participantes effectueront aussi une démonstration de fumage de poisson dans le cadre des activités organisées par le projet de promotion de la condition féminine de Kosrae, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, en mars.

Des stagiaires préparent une marinade pour le poisson fumé



Lyn Lambeth

Publications et information

Les rapports d'étude de terrain "Évaluation du rôle des femmes dans les communautés de pêcheurs de Tuvalu", "Évaluation du rôle des femmes dans le secteur des pêches à Niue" et "Évaluation du rôle des femmes dans le secteur de la pêche à Kosrae (États fédérés de Micronésie)" ont été imprimés et diffusés aux pays concernés. Ces publications et d'autres peuvent être consultées, en format pdf (et en

format html pour les bulletins) sur la page d'accueil de la section Pêche en milieu communautaire, à l'adresse : <http://www.spc.int/coastfish/sections/community/index.html>.

Des projets de rapports concernant Yap et Chuuk seront publiés dès réception des observations des institutions concernées des États fédérés de Micronésie.

Travaux futurs

Des ateliers portant sur la pêche artisanale à Chuuk et Yap ont été programmés, à titre provisoire, fin avril ou début mai, selon l'état d'achèvement des rapports et d'autres travaux engagés. Un atelier régional sur la participation des communautés à la gestion de leurs ressources halieutiques est proposé pour le premier semestre de l'année, sous réserve de la disponibilité de moyens financiers. L'Agence des pêches du Forum (FFA) envisage d'aider les Îles Fidji à établir un plan de gestion de la pêche thonière, et la section Pêche en milieu communautaire de la CPS, en collaboration avec le Secrétariat général du Forum, a reçu pour mission d'apporter sa contribution à ce travail pour ce qui est des questions d'égalité hommes-femmes.

Le troisième module de formation halieutique du Centre de formation à l'éducation communautaire (CFEC) de la CPS est prévu pour mi-juillet. La section Pêche en milieu communautaire dispensera ce cours

en collaboration avec le projet de développement de la filière "valorisation des produits de la pêche" de l'Université du Pacifique Sud.

La version française du manuel "La gestion communautaire des ressources marines" est disponible. S'adresser à la préposée à la diffusion des publications: Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 20 00, Télécopie : + 687 26 38 1,8
Mél : IdaT@spc.int

Nouvelles de la région



ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE

Anne Luior, chargée des questions féminines pour les États fédérés de Micronésie, inhumée à Ulithi, Yap

Lyn Lambeth

Anne Luior, avocate de l'égalité des hommes et des femmes et pionnière de la promotion de la condition féminine, a été inhumée sur son atoll natal d'Ulithi, État de Yap. Anne est décédée à l'Hôpital de l'État de Yap en décembre 2000, à l'âge de 49 ans, après avoir livré une bataille contre un cancer du sein. Elle a été inhumée le 29 décembre 2000 sur l'île de Mogmog. Elle laisse derrière elle sa sœur, Sara Wyman. Elle manquera beaucoup à la section Pêche en milieu communautaire de la CPS, qui présente ses condoléances à sa famille, ses collègues et ses amis des États fédérés de Micronésie et de toute la région.

Anne Luior a été, en 1992, la première chargée des questions féminines pour les États fédérés de Micronésie (EFM) auprès du ministère de la Santé, de l'éducation et des affaires sociales. En dehors de son activité en faveur des femmes, Anne a créé l'Organisation des Jeannettes des EFM, s'est

employée à promouvoir la convention sur les droits de l'enfant dans le pays et a présidé le comité directeur chargé de la fondation de la société de la Croix-Rouge des EFM.

Anne a été l'une des principales instigatrices des travaux entrepris aux EFM par la section Pêche en milieu communautaire de la CPS, à commencer par la participation de la chargée de la pêche en milieu communautaire à la cinquième Conférence nationale sur la condition féminine qui s'est tenue en août 1999 aux EFM. Depuis lors, la chargée de la pêche en milieu communautaire a travaillé en étroite collaboration avec Anne et le service national des pêches, pour planifier et mettre en œuvre les moyens d'aider les femmes qui interviennent dans le secteur de la pêche. Ce travail se poursuit dans les quatre États des EFM et a débouché sur la publication de rapports relatifs à Pohnpei et Kosrae, la rédaction de projets de rapports sur Chuuk et Yap, et l'organisation d'ateliers destinés aux femmes du secteur artisanal à Pohnpei et Kosrae. D'autres ateliers sont prévus pour Chuuk et Yap. Anne était toujours particulièrement enthousiaste lors des visites de la section, venue travailler dans son pays au profit de la cause féminine, et était impatiente d'accompagner la chargée de la pêche en milieu communautaire lors de sa prochaine mission. Son aide et son enthousiasme nous manqueront.



Anne Luior (à droite) et Lyn Lambeth, au cours de la Conférence nationale de 1999 sur la condition féminine

Atelier sur l'écotourisme à Yap (États fédérés de Micronésie)

Pendant deux semaines, en janvier 2001, des délégués venus de toute la Micronésie se sont réunis à Yap pour débattre des moyens de créer des entreprises communautaires d'écotourisme marin en vue de générer des revenus pour les collectivités locales. L'atelier était coordonné par le Programme régional océanien de l'environnement (PROE).

Cet atelier micronésien d'écotourisme marin au niveau des communautés visait à trouver des solutions aux problèmes de méthodes de pêche et de récolte destructrices, de pollution, de surexploitation et d'extraction de sable par les communautés à des fins lucratives.

L'écotourisme marin est essentiellement un tourisme visant à préserver le milieu marin, la culture et le mode de vie des communautés visitées par les touristes. À long terme, il est plus écologique et plus rentable que les méthodes actuelles de génération de recettes.

En suivant ce cours, les participants acquièrent les compétences requises pour aider les collectivités locales à trouver des créneaux touristiques, à plani-

fier et gérer le développement de ces entreprises au profit de la communauté et de l'environnement marin. "Dans le Pacifique, près de 80 pour cent des ressources naturelles appartiennent aux communautés. Le succès de n'importe quel projet passe donc par la participation de celles-ci," déclare Lucille Apis-Overhoff, chargée de la gestion des zones humides auprès du PROE. "Cet atelier proposera aux communautés d'autres moyens de gagner de l'argent en se livrant à des activités non destructrices, telles que l'écotourisme marin."

Cet atelier, auquel ont participé des délégués des États fédérés de Micronésie, de Guam, de Kiribati, de Nauru, des Îles Mariannes du Nord, de Palau et des Îles Marshall, a été organisé grâce au concours financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) au titre de la deuxième phase du Programme d'exploitation des océans Canada-Pacifique Sud (C-SPOD) et de l'Agence des États-Unis d'Amérique pour le développement international (USAID).

Source : *Pacific Islands Report*/PROE, janvier 2000

NAURU

Achèvement d'un port communautaire

Le chantier du port communautaire d'Anibare, à Nauru, est achevé. Ce projet subventionné par le gouvernement japonais prévoyait la construction d'une jetée et d'un front de quai, d'une rampe de mise à l'eau, de brise-lames, d'un parking pour les remorques à bateau et de voies d'accès, le creusement de la passe d'Anibare et l'installation de balises dans la passe. On espère que les secteurs de la pêche et du tourisme profiteront de ce projet.

Le secteur de la pêche de Nauru est une source de revenus importante pour la nation, depuis que son économie ne repose plus sur le phosphate. L'aménagement de ce port devrait contribuer à l'expansion du secteur halieutique, créant ainsi des emplois et rapportant des devises étrangères grâce à l'exportation de produits de la pêche.

Source : *Pacific Report/PINA Nius Online*, septembre/octobre 2000

ÎLES MARSHALL

La protection de l'environnement de l'atoll de Jaluit, Îles Marshall

Un programme de conservation du milieu marin et d'expansion de l'écotourisme a été lancé sur l'atoll de Jaluit. L'objectif poursuivi est de protéger la faune et la flore marines, de manière à pouvoir continuer à les exploiter à des fins vivrières et commerciales, et de trouver d'autres débouchés fondés sur le milieu marin, le tourisme par exemple. Ce programme est géré par le service de protection de l'environnement des Îles Marshall, avec le soutien du Programme régional océanien de l'environnement (PROE).

En collaboration avec le maire de Jaluit, Anatri Jason, et avec le conseil de l'atoll, le responsable local de la conservation de l'environnement, Leti Abon, est en train de rédiger des décrets de conservation visant à faire en sorte que les espèces marines surexploitées ne soient pas éliminées.

Une étude menée début 2000 sur les ressources marines de Jaluit a montré que, faute de réglementation, les stocks de troca et d'holothurie étaient en

voie d'épuisement. Pour les reconstituer, il a été préconisé d'interdire la récolte de ces espèces. Le programme prévoit la mise en place d'un système de suivi et d'une interdiction saisonnière de pêche afin d'empêcher la surexploitation d'autres ressources marines exploitées au niveau local.

Lorsque le conseil de Jaluit prendra ces décrets de conservation, il sera l'un des premiers des Îles Marshall à suivre une démarche législative tournée vers l'avenir. Selon M. Abon, la communauté devrait prendre conscience de ces problèmes, et c'est à quoi il s'est employé, en organisant des rencontres avec les résidents de Jaluit, dans différentes parties de l'atoll du sud. Un projet financé par le gouvernement japonais, qui vise à relâcher la pression qui s'exerce sur les ressources littorales par la formation des pêcheurs insulaires à la pêche hauturière, va dans le même sens que le projet de Jaluit.

Le programme de conservation fait appel au conseil et aux responsables locaux pour promouvoir le tourisme à petite échelle à Jaluit. Des maisons d'hôtes seront construites dans le style insulaire pour héberger les visiteurs. Il est également envisagé de créer un centre d'artisanat, de former des guides touristiques et de nettoyer les sites historiques de la Seconde guerre mondiale. De nombreuses îles de Jaluit sont parsemées de vestiges tels que : bunkers de béton, hélices d'avion de combat et pièces d'artillerie anti-aérienne. Pour promouvoir le tourisme, le projet sensibilise la population à la nécessité d'entretenir la propreté du lagon. Les résidents sont exhortés à donner de Jaluit une image susceptible d'attirer les visiteurs et les résidents en ne déversant pas d'ordures dans le lagon.

Source : *Marshall Islands Journal/Pacific Island Report*, novembre 2000

Les femmes et la pêche aux Îles Marshall - accès à de nouvelles ressources documentaires

Sur le site du projet *Global Education* de l'AusAID (<http://globaled.ausaid.gov.au/index.html>) figurent désormais des documents sur les femmes et la pêche aux Îles Marshall, destinés aux écoles primaires et secondaires. Dans une étude de cas sont examinées les causes et les conséquences de la participation limitée des femmes des Îles Marshall au secteur de la pêche. Les moyens d'aider les femmes à participer aux activités halieutiques sont étudiés et les retombées de cette participation pour les femmes, leur famille, leur communauté, la société et l'environnement des Îles Marshall sont expliquées.

Cette étude de cas repose sur le rapport d'évaluation du rôle des femmes dans le secteur des pêches aux Îles Marshall, rédigé en 1997, par Patricia Tuara, de la section Promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches (rebaptisée depuis section Pêche en milieu communautaire). En complément de l'étude de cas consacrée aux Îles Marshall, le site Web du projet *Global Education* comporte aussi des notes à l'intention de l'enseignant et des suggestions d'exercices pour les étudiants.

Le site Web *Global Education*, destiné aux enseignants et aux étudiants, centralise des informations sur un large éventail de problèmes qui se posent à l'échelle mondiale : économie du développement, gestion des affaires publiques, VIH/SIDA, droits de la personne humaine, santé, réfugiés, condition féminine, environnement, sécurité alimentaire et agriculture. On peut également y trouver des informations sur les pays qui bénéficient de l'assistance de l'organisation australienne d'aide au développement. Le programme *Global Education* donne aux enseignants et aux étudiants la possibilité d'étudier ces problèmes à l'échelle locale, régionale et mondiale.

La plupart des informations diffusées sur le site *Global Education* se présentent sous forme d'études de cas. Chacune de ces études est l'œuvre d'un rédacteur professionnel de programmes scolaires et s'adresse à l'État australien et au programme d'enseignement national. Les informations mises en ligne témoignent d'une appréhension positive des difficultés rencontrées et des possibilités offertes par l'environnement mondial.

Chaque étude de cas s'accompagne de notes à l'intention des enseignants et d'exercices pour les étudiants. Les notes à l'intention des enseignants contiennent un panorama de l'étude de cas, énumèrent les objectifs et les résultats attendus, donnent des conseils sur la préparation et la méthode à suivre, renvoient à d'autres sources documentaires concernant l'étude de cas et la discipline enseignée. Les exercices des étudiants portent sur tout un éventail de processus cognitifs tournant autour de l'étude de cas. Les exercices suggérés peuvent être faits en totalité ou en partie, selon les objectifs de l'enseignant.

Le site Web donne également des informations sur diverses autres ressources utiles pour enseigner en classe l'éducation mondiale, notamment les dernières vidéos, des publications récentes et d'autres articles, tels que des affiches. Depuis peu, le site propose un nouveau service, *Global Ed.. News*, un bulletin d'information trimestriel qui vous tient au courant de la parution des dernières études de cas. Chaque étude de cas citée est accompagnée d'un bref descriptif, et un lien direct vous permet de sauvegarder ou d'imprimer le document sous une forme prête à l'emploi en classe. Le bulletin vous informe aussi de la mise à disposition de ressources récentes concernant l'éducation mondiale.

SAMOA AMÉRICAINES

Atelier sur la gestion de la pêche en milieu communautaire

Un atelier de trois jours sur la gestion de la pêche en milieu communautaire a été organisé aux Samoa américaines en décembre 2000. À cet atelier, qui s'est déroulé dans les locaux du ministère des ressources marines et naturelles et était financé par le PROE, était invitée une délégation du Samoa qui devait fournir des informations sur le succès remporté par le programme de gestion de la pêche communautaire. Les mérites de ce programme sont universellement reconnus; il a en effet réussi à sensibiliser les communautés à leur responsabilité envers la santé des zones marines du littoral. Grâce à ce programme, financé par AusAID, 70 villages ont établi des plans de gestion de la pêche qui définissent les moyens de protéger leurs ressources marines.

Selon Etuati Lopeti, de la division des Pêches du Samoa, "le plan repose sur la connaissance approfondie qu'ont les pêcheurs de la mer et de son environnement et non sur les dictats de professionnels. Nous ne nous sommes pas laissés décourager par les refus de certains villages dans lesquels nous nous sommes rendus au début. Nous sommes allés de l'avant et nous nous sommes installés dans d'autres villages. À mesure que les projets avançaient et que nous obtenions des résultats, les villages qui avaient commencé par refuser de participer demandèrent à se joindre aux autres.

"Nous avons veillé à ne rien promettre d'impossible et à dire la vérité aux villageois, même si ce n'est pas ce

qu'ils voulaient entendre", a-t-il souligné. "Nous nous sommes surtout efforcés de leur donner le sentiment que le problème les concernait et qu'il leur appartenait de trouver des solutions avec notre aide", a déclaré E. Lopeti aux participants de l'atelier. "Nous étions devenus des animateurs, plutôt que des experts certains de la conduite à tenir, et nous leur communiquions ces connaissances à leur profit", expliqua-t-il. "Malgré notre formation, ce sont les villageois qui sont les vrais experts de leur propre mer. Ce sont eux qui savent le mieux comment préserver et développer ces ressources, en s'appuyant sur nos connaissances scientifiques. Mais c'est à eux, et non aux experts officiels, qu'il incombe, en dernier ressort, de prendre des décisions sur la gestion des ressources."

E. Lopeti rappelle que ce n'est pas à coup de lois officielles rigoureuses que l'on peut lutter contre la destruction des habitats des poissons de récifs coralliens. Le gouvernement samoan a promulgué des lois sévères pour protéger les stocks de poissons, mais les gens ont continué pendant des années à dynamiter les récifs pour pêcher et à utiliser les racines mortelles de l'ava niukini."

Source : *Pacific Report/PINA Nius Online*, d'après un article d'Aeolainuu Aleki, *Samoa News*, 5 décembre 2000.

TUVALU

Le Japon subventionne la construction d'un bateau de liaison inter-îles pour Tuvalu

En janvier 2001, le gouvernement japonais a signé des documents visant à octroyer à Tuvalu une subvention pour la construction d'un bateau de liaison inter-îles. Ce concours de 901 millions de yens (environ 8,6 millions USD), accordée au titre du programme japonais d'aide à la pêche, permettra de construire un navire mixte de passagers et de fret qui desservira régulièrement les îles périphériques, tandis que le ferry actuellement en service, le *Nivaga II*, transportera des passagers et du fret entre Tuvalu et Suva (Îles Fidji).

Le nouveau bateau de 46,5 mètres transportera 80 passagers, 18 membres d'équipage et 4 élèves-officiers. Il comportera des installations de stockage pour le fret sec, le poisson frais et les produits alimentaires congelés. Il pourra livrer du fioul et de l'eau douce aux îles éloignées. Sa vitesse maximale sera de 13,5 nœuds.

Prenant la parole lors de la cérémonie de signature, le chargé d'affaires de l'ambassade du Japon, M. Akira Goto, a déclaré que le Japon reconnaissait l'importance vitale du développement d'infrastructures de transport maritime pour les économies insulaires, notamment celle de Tuvalu. Il a fait part de la volonté du Japon d'œuvrer, en collaboration avec le gouvernement de Tuvalu, à la promotion de l'indépendance économique et du bien-être de la population de Tuvalu.

Source : *PACNEWS, Pacific Islands Report*, janvier 2001.

ILES FIDJI

Projet de certification du commerce d'aquariophilie dans le Pacifique

Les normes internationales et les pratiques appliquées dans le secteur de l'aquariophilie, qui est en pleine expansion dans la région Pacifique, feront l'objet d'un projet pilote de mise en œuvre aux Îles Cook, Fidji et Salomon. Ce projet, lancé à l'initiative du Secrétariat général du Forum (Îles Fidji) et du Conseil de l'aquariophilie d'eau de mer, basé à Hawaï, sera mené en collaboration avec ces trois pays en vue de l'adoption d'un système de certification et d'étiquetage dans le secteur des aquariums d'eau de mer. Les pouvoirs publics, les professionnels, des organisations non gouvernementales et des communautés participeront à ce processus.

Esaroma Ledua, fonctionnaire principal de la division des pêches des Îles Fidji, est chargé de diriger le projet. L'objectif essentiel est d'instaurer un équilibre entre les activités rentables d'exploitation des récifs, qui sont en plein essor, la conservation des récifs en bon état et la limitation des nuisances pour l'environnement.

La région Pacifique, qui abrite le plus grand nombre de récifs coralliens du monde, recèle une exceptionnelle diversité de la faune et de la flore marines, vitale pour l'intégrité de l'environnement et la prospérité économique des États et territoires insulaires océaniques. On estime qu'en 1990, la région a fourni 4 à 10 pour cent des espèces marines d'aquariophilie du monde, soit 200 000 à 250 000 poissons représentant une valeur de 1 à 1,5 million USD.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme d'exploitation des océans Canada-Pacifique Sud (phase II), financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et coordonné par le Secrétariat général du Forum et LGL Ltd. (Canada).

Source : PACNEWS, septembre 2000

Protection des récifs coralliens et de la faune et de la flore marines

Une denrée de base de l'alimentation des villages fidjiens est le crustacé *kaikoso*, *Anadara antiquata*, qui provient du district de Verata, au nord de la capitale des Îles Fidji, Suva. Ce crustacé est non seulement un produit de subsistance pour les habitants de Verata, mais aussi une source de revenus qui permet à ceux-ci de payer les dépenses nécessaires telles que les frais de scolarité. Le *kaikoso* est l'une des ressources les plus recherchées de Verata et, par conséquent, sujet à la surexploitation. Il y a quatre ans, un projet collectif a été lancé en vue de conserver les stocks de *kaikoso*.

Le projet était simple : fournir aux habitants du village des informations sur la gestion communautaire des ressources marines. Des actions de ce type ont été entreprises, sous la houlette de l'Institut des ressources mondiales (WRI), basé aux États-Unis d'Amérique, en vingt autres sites de la région Asie-Pacifique. Ce projet destiné à faciliter la gestion au niveau local prévoit la mise en place de réserves marines artisanales dont les collectivités locales assureront la gestion. La protection des récifs coralliens et de la faune et de la flore marines est une priorité dans le Pacifique, où la mer assure les moyens de subsistance de nombreuses populations.

Dans le district de Verata, des chercheurs de l'Université du Pacifique Sud ont informé les villageois des dégâts que pouvaient subir leurs récifs, a faune et la flore marines. Ils leur montrèrent qu'ils avaient intérêt à réserver une zone dans laquelle les villageois accepteraient de ne pas récolter de *kaikoso*.

Laissée intacte, la zone tabou finirait par fournir plus de crustacés que les zones habituellement exploitées.

La clé du projet réside dans l'information; il ne s'agit pas de forcer les gens à changer de pratiques. "Nous les laissons prendre leurs propres décisions. C'est à eux d'aménager cette réserve", déclare le professeur William Aalsberberg, directeur de l'Institut de sciences appliquées de l'Université du Pacifique Sud et coordonnateur du projet de l'Institut à Verata. Les habitants de Verata ont réagi aux informations recueillies dans le cadre de réunions officielles et d'ateliers en se posant des questions telles que : "quelles sont les circonstances qui expliquent la faiblesse des rendements, et quels sont les moyens de résoudre les problèmes ?"

Parmi les mesures prises par les villageois figurent la suspension des permis de pêche commerciale, la limitation du maillage des filets, l'interdiction de capturer des tortues et l'aménagement d'une petite réserve dans les vasières (où l'on trouve le *kaikoso*).

L'opération menée actuellement a permis de repeupler les zones adjacentes aux réserves en *kaikoso*, dont les conditions de reproduction sont particulières. Les poissons, les mollusques et crustacés, les holothuries et de nombreux autres animaux marins relâchent sperme et œufs dans l'eau, où ils se mélangent. Les œufs sont fécondés et se transforment en larves nageuses, formes minuscules de l'animal. Les crustacés ne pouvant pas se déplacer très loin ni très vite, il

faut qu'un certain nombre d'individus se regroupent, pendant le frai, pour que la fécondation soit menée à bien. Dans une réserve, un nombre suffisant d'adultes reste en un endroit donné, de sorte que le sperme et les œufs peuvent se rencontrer et se féconder. Les larves dérivent avec la marée et peuvent sortir de l'enclos avant de se fixer sur le fond de la mer et de grossir pour atteindre la taille du *kaikoso* adulte.

Dix-huit mois après le lancement du projet, les villageois ont relevé la présence de six fois plus de *kaikoso* dans la zone tabou et trois fois plus dans les zones encore utilisées pour la pêche. D'après W. Aalsberberg, qui dirige le projet de l'Institut des ressources mondiales, les villageois sont très satisfaits des résultats. "Ce sont maintenant des fanatiques, des vrais missionnaires qui relatent à tout le monde les succès remportés", déclare le professeur, qui travaille à Fidji, par intermittence, depuis une trentaine d'années.

Selon W. Aalsberberg, la région Pacifique est en train de se forger une réputation dans les milieux internationaux de la conservation des ressources naturelles. "Les populations autochtones maîtrisent généralement la gestion de leurs sites communaux, si importants pour eux." Le succès remporté par le projet de

Verata, ainsi que celui de projets similaires menés aux Îles Fidji et Salomon, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, à Palau et aux Îles Cook, ont attiré l'attention et l'intérêt de l'Institut des ressources mondiales. "La gestion communautaire inspire un certain scepticisme", explique W. Aalsberberg. "Aux yeux des scientifiques, les résultats et la méthode de comptage ne sont pas suffisamment orthodoxes." Mais il hausse les épaules : "Il n'y a qu'à les emmener compter les *kaikoso* avec les villageois. Ce sont probablement les villageois qui seront les plus exacts."

En août 2000, l'Institut des ressources mondiales a coordonné un atelier, aux Îles Fidji, afin de débattre des procédures normalisées de surveillance à respecter afin d'adopter une nouvelle approche de la gestion durable de la pêche et de la conservation des ressources marines. Des participants venus des Îles Fidji, Salomon et Cook, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Palau et des États-Unis d'Amérique sont convenus que les réserves marines gérées par des communautés étaient des moyens importants de lutter contre la surpêche et les pratiques destructrices dans le Pacifique.

Source : *Pacific Island Report/PINA Nius Online*, juillet 2000, *Islands Business*, octobre 2000.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Le crabe, une affaire de femmes

Charlotte Antoine

Le 1er février marque l'ouverture de la saison de cette pêche essentiellement féminine. La taille légale est de 15 cm dans le Sud et de 14 dans le Nord. Cette pêche est avant tout une affaire de femmes. Elle tient parfois du parcours du combattant, dans la boue et les racines de palétuviers.

Après deux mois d'inactivité, Jojo est sur le pied de guerre. La pêche aux crabes ouvre ce matin C'est une affaire sérieuse, et il s'agit d'être la première sur les lieux. C'est aussi, et avant tout, une affaire de femmes. "Avant, il n'y avait que les hommes qui travaillaient. Il fallait donc que la femme aille à la pêche. La tradition est restée", explique Jojo. D'ailleurs, comme une majorité de femmes, Jojo a commencé très tôt à pêcher le crabe. "C'est ma grand-mère qui m'a appris. J'avais cinq ans", explique-t-elle. "Et maintenant, c'est moi qui emmène mes nièces."

Suivre les lunes

Dès ce matin, à marée basse, elle est partie. "Il faut trouver les bons trous et les bons crabes", disait-elle hier, racontant ce que serait sa journée d'aujourd'hui.

"Je vais partir vers 6 heures, à l'heure où la marée est basse." Tous les jours jusqu'au 30 novembre prochain, date de la fermeture de la pêche, elle va d'ailleurs vérifier les marées, mais également les nouvelles lunes, et leurs quartiers. "Les crabes muent à chaque quartier de lune. Et il faut qu'ils atteignent 15 cm. Et inutile d'aller pêcher à la fin du quartier de lune, les crabes sont vides. Ils ont mué et sont restés planqués, vivant sur leurs réserves. Il faut attendre qu'ils ressortent de leurs trous et aillent se chercher de nouveau à manger."

Constamment courbée

Quand Jojo part, elle ne sait jamais quand elle va rentrer. "En général, je marche entre quinze et vingt kilomètres." Mais le fruit de la pêche n'est jamais acquis. "Déjà, les crabes doivent avoir la taille réglementaire. Ensuite, nous laissons les crabes mous ou cartonnés. Enfin, s'il s'agit d'une femelle qui porte ses œufs sur son ventre, nous respectons la nature et la laissons finir ce qu'elle a commencé."

L'aventure commence dès que Jojo entre dans la mangrove. "On s'enfonce dans les palétuviers, en

marchant dans la boue, au milieu des racines. Là, il faut se courber, se plier, se relever sans cesse." Un véritable parcours du combattant. Parfois elle s'arrête, écoute, inspecte. A l'approche d'un trou, elle observe, puis à l'aide de son crochet fouille dans la vase. "Le crabe peut s'y être installé très loin, et parfois, il faut aller couper une racine plus longue pour pouvoir le déloger." Tout le plaisir consiste ensuite à le faire sortir en douceur. Et Jojo raconte : "Une patte puis une seconde, la proie est là. Quinze centimètres. Tout va bien, on le prend."

Avec des nasses

"Après, il s'agit de ne pas se faire pincer. Pour cela, on replie les pinces du crabe, on les maintient contre soi pendant que l'on ligote l'animal avec un lien. En général, j'utilise des joncs qui sont assez résistants." Ce n'est que lorsqu'elle aura quelques kilos de crabes que Jojo songera à rentrer. "Il existe une autre manière de pêcher", raconte-elle encore. "Avec des nasses que l'on pose au bord des rivières. C'est plus facile, car on attire le crabe avec des poissons. Ensuite, il faut simplement attendre qu'il se prenne au piège."

Mais visiblement, Jojo préfère les palétuviers et la marche. "Vivement demain matin qu'on recommence."

Province nord : 40 tonnes en 1999

Le crabe de palétuvier colonise tous les substrats meubles vaseux ou sablo-vaseux de faible profondeur (de zéro à 10 mètres), associés à des formations végétales de mangroves. Sur le Territoire, les plus vastes mangroves sont situées sur la Côte ouest et au nord de l'île (Arama, Poum, Ouégoa, Touho, Voh, Ponérihouen, Canala et Poya). Elles couvrent environ 20 000 hectares du littoral, soit 1,2% de la superficie globale de la Nouvelle-Calédonie. En Province Nord, la côte ouest, caractérisée par un littoral aux baies peu profondes et marécageuses, est le versant le plus propice à la prolifération de l'espèce. En matière de commercialisation, on compte sept gros producteurs en Province sud, qui ont fourni, en 1999, 17,6 tonnes, contre 40 tonnes commercialisées la même année par les pêcheurs et surtout pêcheuses de la Province nord.

Une réglementation différente entre le sud et le nord

La pêche aux crabes est autorisée du 1er février au 30 novembre en Province sud, et du 1er février au 30 septembre en Province nord. Mais de tout temps, la pêche, le transport, le commerce, la détention et la consommation, des crabes mous et de ceux dont la taille est inférieure à 15 cm pour la Province sud, et 14 cm pour la Province nord sont interdits. Seule la commercialisation du crabe entier est autorisée.

Cette différence de réglementation entre la Province sud et celle du Nord s'explique par les difficultés

Une fois pris, le crabe est ligoté par des liens. Certains utilisent des chambres à air, d'autres des joncs. Mais il faut toujours rester vigilant. Les pinces des crabes peuvent être redoutables



Jacquette Samperez [Tour de Côte]

rencontrées par les pêcheurs du Nord à trouver des crabes de plus de 15 cm. La taille minimum a donc été réduite à 14 cm. Mais en contrepartie, ils pêchent moins longtemps pour protéger la reproduction.

Auparavant, la réglementation relevait du Territoire. Puis, à partir de 1992, elle a été de compétence provinciale. La province sud a légiféré la première, et le Nord a suivi, en y ajoutant ses spécificités propres. Elle a même plaidé sa cause devant le conseil d'Etat.

Quelques recettes...

Le crabe farci

- Prendre un gros crabe (un par personne environ), le décortiquer.
- Dans un litre de lait, faire tremper de la mie de pain.
- Y ajouter des oeufs battus (environ un par crabe), puis la chair du crabe, de l'ail, du sel, du poivre.
- Dans un plat beurré, ou dans la carapace, mettre la pâte obtenue.
- Déposer dans un four, environ 15 minutes.
- Quand le dessus est doré, éteindre le four et ajouter du gruyère râpé.
- Entrouvrir la porte du four et laisser fondre le fromage.
- Déguster chaud.

Le crabe mayonnaise

- Faire bouillir de l'eau, y plonger le crabe.
- Le laisser cuire 15 à 20 minutes à partir des premiers bouillons.
- Déguster froid, avec de la mayonnaise.

Le crabe au curry

- Couper le crabe en deux, retirer les poumons, taper sur les pinces (afin de faciliter leur ouverture après cuisson).
- Faire une sauce au curry.
- Faire revenir des oignons dans du beurre.
- Faire cuire le crabe dans la sauce, environ 15 à 20 minutes.
- Suggestion : il est possible de remplacer la sauce au curry par une sauce au lait de coco

Crabe à l'étouffé

Même mode de cuisine que le crabe au curry, mais remplacer le curry par des tomates, et ajouter un verre d'eau.

Repères**Pour choisir un crabe bien plein**

Il existe plusieurs techniques pour choisir un crabe plein. En le soulevant, pour voir s'il est lourd; en regardant dessous, si son ventre est dans les tons jaunes; et en vérifiant si le bout des pinces est rouge.

Fourche ou crochet ?

Le crochet et la fourche servent à attraper les crabes dans leurs trous. Le crochet sera préféré à marée basse, tandis que la fourche est utilisée à marée montante ou descendante. Elle permet d'appuyer sur le dos du crabe et de l'empêcher ainsi de s'échapper.

Comment savoir si le trou est plein?

Il faut regarder attentivement si l'on voit des traces, si les abords du trou sont nettoyés, et surveiller si l'eau est frémissante... Si tel est le cas, il y a sûrement un habitant.

Traditions

Chaque pêcheuse suit les traditions enseignées de mère en fille et de grand-mère en petite-fille. Cracher dans une carapace vide pour faire revenir le crabe est l'une d'elles. Et visiblement, à croire les pêcheurs, cela fonctionne.

Conte de crabe

On raconte que, dans certaine région de Calédonie, sur la carapace des crabes mâles, on aperçoit le visage d'une femme...

Source : *Les Nouvelles Calédoniennes*, 1 fév. 2001

AUSTRALIE**Des femmes du Victoria participent au réseau des professionnels des produits de la mer**

Le ministre de l'Énergie, des ressources et des ports du Victoria, Mme Candy Broad, a inauguré un atelier destiné aux femmes du secteur des produits de la mer au Musée national de la laine de Geelong (État du Victoria). L'atelier, intitulé "Pour une pêche lucrative : la participation des femmes à la filière des produits de la mer", visait à faire reconnaître la place des femmes dans le secteur de la pêche et à leur permettre de continuer de jouer un rôle actif et de premier plan grâce au réseau WINSC, qui rassemble des professionnelles des produits de la mer.

"Nous avons été satisfaits des réactions et de l'enthousiasme manifesté à l'égard de l'atelier, auquel ont participé plus de cinquante femmes venues de l'ouest de l'État. Cela nous montre qu'un réseau de femmes professionnelles est nécessaire dans la filière des produits de la mer. Ces femmes en bottes de caoutchouc, qui travaillent sur le terrain, veulent être davantage associées à la prise de décisions. Après tout, c'est leur moyen de subsistance qui est en jeu, autant que celui des hommes. Jusqu'à présent, ces femmes ont été négligées dans le secteur des produits de la mer", indique Mlle Katy Saunders, directrice du réseau WIN national. "Les femmes qui ont participé à l'atelier représentaient les nombreux secteurs de la filière des produits de la mer : capture dans la nature, aquaculture, vente en gros, transformation, recherche et pouvoirs publics. Nous avons été heureux de constater que des informations et des adresses ont été échangées et qu'un nouveau réseau va pouvoir être créé."

Cet atelier a été organisé à l'initiative du ministère de l'Énergie, des ressources et des ports et le réseau WIN, avec le soutien du réseau des femmes dans l'agriculture. WINSC est un réseau efficace, indépendant et sans but lucratif, géré par un comité exécutif et dirigé par un conseil d'administration national. C'est l'organisme chargé de fédérer les femmes du secteur de la pêche et des produits de la mer de toute l'Australie. Dans le domaine des produits de la mer, les femmes travaillent avec leurs conjoints et partenaires, en tant qu'associées, en travaillant dans les usines de transformation ou sur les bateaux et dans les hangars. Elles tiennent la comptabilité, rédigent des courriers, assistent à des réunions et subviennent aux besoins de leur famille. Elles sont donc les principales intéressées par l'avenir du secteur des produits de la mer. D'autres femmes participant ou associées au réseau de femmes du secteur des produits de la mer ont également un rôle important à jouer en tant que formatrices, chercheuses, gestionnaires, agentes de services publics et prestataires de services.

Le WINSC reconnaît ces attributions, l'expertise et les compétences potentielles des femmes du secteur des produits de la mer et constitue un réseau qui permettra à ces femmes d'assumer un rôle actif, créatif et visible, au niveaux local, national et de l'État du Victoria, afin d'assurer la pérennité de ce secteur.

Source : *Professional Fisherman*, novembre 2000

Comment tirer le meilleur parti de la vermine qui bouche les filets

Jacquie Edwards, Ross Naidoo et Sue Poole

Ordures pour les uns, trésors pour les autres. Cette vermine qui bouche les filets et réduit la capture des espèces ciblées pourrait bien figurer en plat de résistance au menu.

La méduse est un mets de choix en Asie. Bien que les pêcheurs australiens la considèrent en général comme un facteur de pollution, le prix de détail des produits transformés à partir de la méduse atteignent de 50 à 70 AUD le kilo au Japon.

Sous l'effet du raccourcissement des saisons de pêche et de la diminution des prises de méduses en Asie, la récolte de méduse bleue commune, *Catostylus mosaicus*, dans les eaux australiennes connaît un regain d'intérêt. La méduse bleue habite le long des côtes australiennes. L'étude de ses potentialités de transformation s'est soldée par des résultats favorables pour le marché asiatique.

Les États du Victoria et de la Nouvelle-Galles-du-Sud ont récemment mis en place des plans de gestion, et une licence exploratoire a été délivrée dans le Territoire du Nord (*Professional Fisherman*, février 2000). Le développement d'une activité de pêche a également suscité de l'intérêt dans le Queensland.

La récolte mondiale annuelle de méduse atteint 250 000 tonnes, donnant 25 000 tonnes de produits transformés. La demande japonaise s'élève à 11 000 tonnes par an environ, ce qui pourrait faire de la méduse une très importante source de revenus pour l'Australie.

La méduse est récoltée à l'aide d'une simple époussette ou d'un haveneau. Il n'est pas rare que les méduses s'agglutinent en vastes bancs en été, surtout dans le nord de l'Australie. Bien que relativement mobiles, les méduses se laissent entraîner par les courants et le vent, et elles peuvent être aperçues sur le littoral et capturées dans des baies, des marinas ou des estuaires lorsque les conditions sont favorables.

Les méthodes de transformation de la méduse font l'objet d'une abondante littérature. Les tentacules sont détachés de l'ombrelle de l'animal et nettoyés pour retirer la saleté et les mucosités. Chacune des parties de la méduse, l'ombrelle ou les tentacules, est préparée selon des recettes qui diffèrent d'une culture à l'autre. L'humidité est éliminée par un séchage en plusieurs étapes, en présence d'un mélange de sel et d'alun. Il faut jusqu'à quatre opérations de salage pour obtenir un produit de qualité supérieure. Le séchage de la méduse demande une main-d'œuvre abondante car il faut la nettoyer et la retourner au cours de l'opération, qui est traditionnellement effectuée à la main.

La méduse salée et séchée doit encore passer par plusieurs stades de dessalement, de cuisson et de réhydratation avant de pouvoir être servie. La méduse semi-séchée se consomme de plusieurs façons, de préférence en amuse-gueule accompagné d'une bière fraîche ou en entrée. Elle peut aussi servir à la confection de divers mets.

Depuis plusieurs années, Les Spinks, de la société *Seafood Processors and Exporters Ltd* de Ballina (Nouvelle-Galles-du-Sud), transforme des méduses semi-séchées d'Australie. Il a récemment pris contact avec des chercheurs du Centre d'étude de la technologie alimentaire du Département des industries primaires du Queensland, afin d'explorer les possibilités de valorisation des produits séchés.

Un produit prêt à consommer, à base de marinade de méduse, a été mis au point grâce au concours financier de *Seafood Services Australia*, service du Conseil de recherche et développement halieutiques (FRDC).

Au cours des essais réalisés, il est apparu que le succès de ce nouveau produit dépendrait de la texture particulière de la chair de méduse, critère primordial. Le marché n'acceptera pas de nouveau produit australien qui ne présenterait pas la texture requise, tendre et croquante à la fois. Ce sont non seulement les opérations de salage et de séchage qui lui confèrent cette qualité, mais aussi la recette.

Le produit étant généralement cuisiné par le consommateur, les chercheurs ont dû mettre au point des techniques culinaires en s'appuyant sur les témoignages anecdotiques des consommateurs.

En soi, la méduse n'a pas de saveur; on la consomme généralement en marinade agrémentée de sauce soja. Le projet visait à inventer une marinade en s'inspirant des recettes traditionnelles asiatiques. Le produit est prêt à être évalué par des consommateurs de méduse traditionnels appartenant au groupe de recherche sur la sensorimétrie et la consommation du Centre d'étude de la technologie alimentaire.

L'un des grands avantages de la préparation d'un produit mariné découpé en morceaux tient au fait que cela détourne l'attention de la taille de l'ombrelle de la méduse, critère traditionnel de classification de la méduse en Asie. Un autre avantage est qu'il est plus commode, pour l'acheteur, de consommer le produit mariné seul ou intégré à de multiples recettes, sans avoir à procéder à sa longue préparation.

Le marché le plus lucratif du monde pour la méduse transformée est le Japon, qui consomme plus de 40

pour cent de la production de qualité supérieure. La majeure partie de cette production provient, à l'heure actuelle, de Chine. Le produit australien, à valeur ajoutée, que l'équipe de chercheurs a mis au point, est destiné au marché asiatique des plats cuisinés haut de gamme. Le succès de ce produit en Asie contribuera à l'expansion d'autres activités de pêche d'espèces sous-estimées.

Les auteurs sont des chercheurs du Centre d'étude de la technologie alimentaire du Queensland, spécialisés dans les produits de la mer. Ils peuvent être contactés au : Centre for Food Technology, 19 Hercules Street, Hamilton 4007 Queensland. Téléphone : 61 7 3406 8504, Télécopie : 61 7 3406 8698, Mél : edwardja@dpi.gov.au

Source : *Professional Fisherman*, mai 2000

NOUVELLE-ZÉLANDE

Deuxième cours régional sur l'exploitation et la gestion d'une entreprise de produits de la mer à l'intention des Océaniennes, Nelson

Le spécialiste de la formation halieutique, Terii Luciani, est allé à Nelson (Nouvelle-Zélande) fin novembre pour aider à la supervision d'un cours régional sur l'exploitation et la gestion d'une entreprise de produits de la mer destiné aux Océaniennes. Ce cours fait partie du programme régional de formation à la gestion des entreprises de pêche et a été financé par une subvention du gouvernement néo-zélandais.

D'une durée de trois semaines, le cours a été suivi par dix femmes venues de toute la région océanienne. L'objectif principal en était de fournir l'occasion aux femmes engagées dans des activités de transformation et de gestion commerciale des produits de la mer de perfectionner leurs connaissances techniques et d'élaborer des stratégies visant à améliorer la viabilité commerciale de leur entreprise.

Le programme du cours était articulé autour de deux grands thèmes : "Technologie et produits de la mer" et "Gestion d'une entreprise de transformation des produits de la mer", chacun de ces deux thèmes

recouvrant un certain nombre de sujets ou de thèmes spécifiques, notamment:

- Technologie et produits de la mer
- Qualité et manipulation des produits de la mer
- Détérioration des produits de la mer
- Hygiène alimentaire, propreté des installations et innocuité des produits de la mer (y compris étude des principes HACCP)
- Législation en matière de produits de la mer
- Produits de la mer, procédés et techniques de transformation
- Élaboration et amélioration des produits de la mer
- Visites de conserveries
- Laboratoires/Travaux pratiques/ Groupes de travail
- Le commerce des produits de la mer
- Gestion du rendement du personnel
- Comptabilité et établissement de rapports financiers
- Établissement du budget et planification
- Commercialisation

Le dernier jour du cours, les stagiaires ont été invitées à répondre à un questionnaire sur l'évaluation du cours. L'évaluation avait été divisée en trois parties, la première portant sur le contenu du programme, la deuxième sur l'organisation générale du cours et la troisième sur divers sujets visant à aider la CPS et l'École des pêches de Nelson à planifier les cours suivants.



Terii Luciani

Elvine Lehartel de Tahiti, l'une des stagiaires de ce deuxième cours régional

Plusieurs points importants sont ressortis de ces évaluations, notamment la décision d'organiser un troisième cours régional en 2001. En général, les participantes ont indiqué être plus que satisfaites du programme proposé et de l'enseignement dispensé. Les avis étaient partagés quant à l'intérêt de la comptabilité et de sujets connexes pour le groupe-cible mais plusieurs participantes ont souligné que ces sujets faisaient nécessairement partie de leurs activités professionnelles et qu'ils avaient donc leur utilité.

De nombreuses participantes ont particulièrement apprécié le côté pratique et les visites d'usines et ont jugé qu'il serait utile de donner plus d'importance à cette partie du programme. En conséquence, les futurs stages pourraient être modifiés de manière à comprendre une demie-journée d'enseignement théorique et une demie-journée de travaux pratiques, visites d'usines ou présentation de produits et de services proposés par des fournisseurs néo-zélandais.

Nombreuses aussi sont les participantes qui ont souligné la nécessité de renforcer la partie consacrée au contrôle du travail du personnel et aux questions s'y rapportant lors des futurs stages. Cela pourrait se faire en diminuant soit le nombre d'heures réservées à l'étude de la comptabilité et de la tenue des livres soit celui consacré aux techniques de transformation des produits de la mer. L'idée de passer plus de temps sur les techniques d'exploitation des produits de la mer a été bien accueillie. Les participantes ont fait l'éloge des installations et de la gestion de Franklyn Hall et, s'étant déclarées très satisfaites de l'organisation et de la prévenance du personnel de l'École des pêches, sont convenues en général de l'excellence du choix de Nelson comme lieu de formation.

Source : Lettre d'information sur les pêches de la CPS, n°95.

Dans le cadre des activités hors programme, visite d'une exploitation de moules vertes



Terri Luciani

Deux femmes participent au cours CPS/Nelson Polytechnic

Les organisateurs du vingt-deuxième cours CPS/Nelson Polytechnic se félicitent de la participation de deux Océaniennes au programme de formation à la pêche le plus apprécié de la région. Les deux participantes sont Mme Lausu Asela du ministère des Pêches de Tonga and Mme Tukutama Desiree Pauai du service des Pêches de Niue. Le cours CPS/Nelson Polytechnic, qui se tient régulièrement tous les ans, a été suivi à ce jour par 256 agents des Services des pêches de 21 pays et territoires océaniques.

Pendant la période de référence, le personnel de la section Formation a collaboré avec les formateurs de l'École des pêches de Nouvelle-Zélande pour mettre au point le contenu du programme et l'organisation du cours, sélectionner les participants et arranger le voyage et le séjour des stagiaires en Nouvelle-Zélande. Douze participants de la région assisteront au cours qui débutera le 12 février 2001 à Nelson.

Cette année, un stagiaire francophone de Wallis et Futuna a été sélectionné pour participer au cours. Il précédera les autres stagiaires de cinq semaines en Nouvelle-Zélande afin d'y suivre un cours intensif d'anglais.

Le financement du cours régional CPS/Nelson Polytechnic est assuré par le gouvernement de Nouvelle-Zélande, le Secrétariat du Commonwealth et la Fondation du Commonwealth.

Source : Lettre d'information sur les pêches de la CPS, n°95.

Nouvelles d'ailleurs



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Consensus ou conflit ? l'heure est au bilan du développement durable communautaire

Pas de développement durable sans actions locales : ce constat recueilli depuis les années 90 un large consensus, comme le montrent les orientations adoptées par un certain nombre de secteurs économiques, les pouvoirs publics, les bailleurs d'aides et les ONG. Tous préconisent une gestion commune des ressources, à tous les niveaux, convaincus de l'homogénéité et de l'entente qui règnent au sein des communautés. Et pourtant, existe-t-il réellement un consensus au sein des communautés ? Contribue-t-il effectivement à une mise en valeur de l'environnement ? Des recherches conduites en collaboration entre l'Institut britannique d'études sur le développement et des centres de recherches d'Inde, du Ghana et d'Afrique du Sud, invitent à une réflexion plus poussée sur la notion de conflit au sein des communautés : les disparités sociales et les différentes perceptions d'un seul et même environnement sont des éléments complexes dont on ne peut faire abstraction.

Jusqu'à présent, les communautés ont toujours été considérées comme des modèles de consensus et d'unité : elles sont généralement perçues comme stables et évoluant dans un environnement dont l'importance est reconnue par tous; on suppose que la communauté entretient avec ses ressources naturelles un lien harmonieux. Les recherches menées plus récemment dans ce domaine partent d'un postulat différent qui tient compte d'éléments susceptibles de façonner des identités culturelles distinctes au sein d'une même communauté : le sexe, le rang social, la richesse, l'âge et l'origine. Une communauté regroupe souvent plus d'intérêts distincts et divergents qu'elle ne partage de valeurs ou de croyances communes. Les différentes priorités exprimées peuvent alors être réconciliées par la négociation ou le marchandage. Quel rapport les peuples entretiennent-ils véritablement avec leur environnement ? Comment un individu ou un groupe perçoit-il les ressources naturelles, à quels fins et à quelles périodes de l'année ? Selon quels

schémas différents individus accèdent-ils aux ressources et en prennent-ils le contrôle et comment les exploitent-ils pour assurer leur propre subsistance ?

Les études de cas proposées dans ce bulletin de l'IDS examinent les rapports unissant des individus et leur environnement selon un schéma qui rompt catégoriquement avec l'image traditionnelle du développement durable communautaire. Cette nouvelle approche, qui consiste à mettre en lumière les valeurs divergentes, voire même contradictoires, des individus et les mécanismes institutionnels qui régissent l'accès aux ressources, leur contrôle et, dans certains cas, la lutte pour leur conquête, présente des défis de politique générale fondamentaux :

- Il convient d'analyser de manière plus poussée les liens institutionnels existant au sein des communautés et tenir compte des oppositions entre individus et de leur rapport à l'environnement et aux institutions.
- Il est indispensable d'adopter des méthodes distinctes, en fonction de l'organisation institutionnelle de chaque communauté, en optant pour des interventions ciblées ou, au contraire, des méthodes d'apprentissage plus souples.
- Il faut promouvoir des méthodes de négociations efficaces qui rendent les membres des communautés plus à même d'affirmer leurs droits aux ressources, par la participation et la responsabilisation.
- L'image "communautaire" traditionnellement véhiculée dans les initiatives de gestion locale peut servir de base à une réflexion conjointe des populations et des autres parties prenantes pour formuler une définition claire et ajuster les modèles utilisés.

Source : *Community-Based Sustainable Development : Consensus or Conflict ?* IDS Bulletin, Volume 28 (4) édité par Melissa Leach, Robin Mearns et Ian Scoones, octobre 1997.

La femme nourricière...du monde

Les femmes jouent un rôle fondamental dans la production alimentaire mondiale. En effet, elles sont à l'origine de soixante à quatre-vingts pour cent des denrées consommées dans la plupart des pays en développement et leur rôle devient de plus en plus prépondérant. En 1950, quarante pour cent des tâches agricoles étaient réalisées par les femmes. Aujourd'hui, ce chiffre est plus proche de cinquante pour cent, à l'échelle mondiale, et ce sont elles qui assurent la production de la majeure partie des aliments dans certaines régions du monde. Comme le rappelle ce vieil adage africain empreint d'une grande sagesse, "sans les femmes, nous aurions tous le ventre vide". À l'occasion de la journée internationale de la femme 2001, Future Harvest a lancé un nou-

veau site Internet consacré aux femmes qui cultivent la terre, soignent les arbres, pêchent le poisson et gardent les troupeaux. Il met aussi en lumière les difficultés qu'elles doivent parfois surmonter pour nourrir leurs familles, promouvoir la paix et assurer leur propre subsistance.

Pour en savoir plus sur les femmes nourricières du monde, consultez :
www.futureharvest.org/people/women.shtml

Source: Future Harvest PMB 238
 2020 Pennsylvania Avenue, NW
 Washington, DC 20006-1846 USA
 Mél : info@futureharvest.org

La pêche aux questions

Le site Internet du *US Northeast Fisheries Science Center* (Centre de sciences halieutiques du Nord est américain) fourmille d'informations passionnantes sur les poissons et les autres espèces marines : on y trouve des données élémentaires (Combien y a-t-il d'espèces de poissons ? Les poissons dorment-ils ? Savent-ils nager en arrière ?) et des informations plus pointues sur l'alimentation des langoustes et le nombre d'œufs produits par les crevettes en période de frai. La plupart des informations proposées concernent des espèces commercialisées aux États-Unis mais le site contient également quelques éléments intéressants la région Pacifique.

Quelques exemples de questions/réponses proposés sur le site :

Quel est le plus grand poisson du monde ? et le plus petit ?

Le plus grand poisson du monde est le requin-baleine, qui peut mesurer plus de seize mètres et peser plusieurs tonnes; le requin pèlerin arrive en deuxième position, avec une longueur de onze à treize mètres. Le plus petit poisson du monde est le minuscule gobie, qui peuple les lacs d'eau douce et saumâtre de Luzon, aux Philippines. Il dépasse rarement un centimètre trente à l'âge adulte, mais il est suffisamment abondant pour être pêché.

Pourquoi les poissons dégagent-ils parfois une forte odeur ?

Lorsqu'ils sont frais pêchés, les spécimens de la plupart des espèces sont pratiquement inodores. Les poissons commencent à dégager une odeur "désagréable" lorsqu'ils commencent à se détériorer, notamment lorsque de mauvaises conditions de conservation induisent la production de graisses et d'acides oxydés, sous l'action de bactéries ou d'enzymes.

Parmi tous les mollusques bivalves, mollusques céphalopodes et crustacés connus à ce jour, quels sont les plus grands ?

Le plus grand mollusque bivalve connu est le bénitier *Tridacna*, originaire de la région Indo-Pacifique, qui peut atteindre jusqu'à 225 kilos. La pieuvre géante (près de 20 mètres) est le plus grand céphalopode. Le

crabe géant du Kamchatka remporte tous les records de la catégorie "crustacés", puisqu'il peut peser entre six et sept kilos et mesurer de 1,30 à 1,50 mètre d'envergure.

De quoi les huîtres et autres mollusques bivalves se nourrissent-ils ?

Appelés organismes filtreurs, les huîtres et autres bivalves se nourrissent de plancton. Ils pompent l'eau à l'intérieur de leur corps puis capturent les organismes microscopiques grâce à leurs branchies, qui font office de passoire.

Le siphon des bivalves semble assurer un va et vient d'eau constant. À quoi sert-il exactement ?

Il a trois fonctions principales : la respiration, l'alimentation et l'élimination des déchets. Dans leur grande majorité, les mollusques bivalves sont relativement immobiles et se contentent généralement de s'enfouir dans le sable. Leur siphon double — dont le fonctionnement s'apparente à celui d'un tuba — devient alors un véritable cordon ombilical. Un filet d'eau est aspiré par le siphon inhalant jusque dans les branchies, puis filtré afin de piéger les particules alimentaires. Après avoir chargé le filet d'eau de gaz carbonique et d'autres déchets issus de la digestion, le mollusque l'expulse par le siphon exhalant. Le battement de poils microscopiques, appelés cils et situés dans le tube du siphon et la cavité branchiale, maintient une circulation d'eau constante.

Comment les mollusques bivalves se reproduisent-ils ?

Lorsque c'est la saison, généralement au milieu de l'été, quand l'eau est chaude et le plancton abondant, ils libèrent leurs œufs et leur sperme dans l'eau. Après fécondation des œufs, la division cellulaire produit des larves, puis de minuscules bivalves qui se posent sur le fond. Chez quelques espèces, la phase finale se termine à l'intérieur de la cavité du manteau du parent.

Comment les huîtres produisent-elles des perles ?

Une perle est à l'origine une substance étrangère, comme un grain de sable, qui vient se loger dans la coquille. L'organisme de l'huître réagit en déposant des couches d'un matériau nacré (semblable à une perle) autour du corps étranger pour l'enrober et

réduire ainsi l'irritation qu'il provoque. Beaucoup d'huîtres, mais aussi des bivalves et des moules, sécrètent une substance qui produit ce matériau nacré. Les véritables huîtres perlières se trouvent dans les eaux de la région indo-Pacifique.

Existe-t-il des mollusques venimeux ?

Oui. Les cônes (famille des conidés) ont des espèces qui possèdent un venin toxique. Il s'agit essentiellement d'espèces tropicales qui peuvent être très toxiques pour l'homme, voire mortelles. Ils injectent leur venin par l'intermédiaire d'un dard en forme de flèche.

Source : Le site Web de l'US North-East Fisheries Science Center : <http://www.wh.who.edu/faq/index.html>

BRÉSIL**Fières de pêcher – Les femmes devraient garder la tête haute et ne pas renoncer à leur lutte**

Extrait d'une interview de Joana Rodrigues Mousinho, présidente de la coopérative des pêcheurs d'Itapissuma, Pernambuco (Brésil), par M. G. Indu, du Centre de documentation du Collectif international d'appui à la pêche artisanale, à Chennai.

Je suis née à Itapissuma, dans une famille de pêcheurs, et j'ai commencé à pêcher à l'âge de huit ans. Le groupe de femmes avec lequel je travaille a commencé à fonctionner en 1975 avec l'aide de l'église. Au début, ce groupe ne comptait que quelques éléments, mais nous avons toutes compris que nous devons défendre nos droits de professionnelles de la pêche. Contrairement aux hommes, nous n'étions pas titulaires de licence de pêche et c'était fondamentalement notre principal problème. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Mais Itapissuma est la première ville du Brésil où les femmes ont reçu un permis de pêche et où leur statut professionnel a été reconnu, au même titre que les hommes.

J'ai été élue présidente de la coopérative. Au début, c'était très difficile parce que la plupart des hommes pensaient que la place d'une femme était derrière les fourneaux ou au dessus d'un évier à laver du linge. Aujourd'hui, je suis très satisfaite de mon travail à la tête de la coopérative, je suis bien acceptée et j'ai le soutien d'un grand nombre de personnes. Je pêche la crevette, différents types de mollusques et de crustacés et je suis très fière de faire ce travail.

Je fais de mon mieux pour défendre les droits de celles et ceux qui travaillent dans ce secteur d'activité qu'il s'agisse de la pêche ou du ramassage des coquillages, des crustacés et de mollusques. La coopérative compte actuellement environ 2225 membres — 1000 hommes et 1225 femmes qui sont affiliées à la Caisse nationale de maladie et de retrait-

te. Aujourd'hui, 810 femmes ont cessé leur activité et perçoivent une retraite. Les femmes reçoivent également des allocations de maternité et des indemnités de chômage, en dehors de la saison de la pêche de la crevette. En outre, en cas d'accident ou de décès, nous bénéficions d'une couverture sociale et je crois que toutes les femmes qui travaillent dans notre secteur jouissent d'énormes avantages. Par ailleurs, ce sont surtout les femmes qui paient leur cotisation pour elles, mais aussi pour leurs maris qui très souvent ne les versent pas à temps.

Il n'est pas facile d'administrer la coopérative qui compte plus de 2 000 affiliés; d'ailleurs, d'autres pêcheurs qui n'en font pas partie éprouvent néanmoins les mêmes problèmes. Il n'est pas facile d'administrer ce collectif, de travailler dans la filière pêche, d'être une mère et une grand-mère. Auparavant, je présidais la fédération des pêcheurs de l'État de Pernambuco. J'ai été élue à ce poste mais je ne m'y plaisais pas. J'étais la première femme à avoir été portée à la présidence. La situation était très compliquée. Tous les présidents de coopératives étaient des hommes et, lorsqu'ils ont appris que j'étais allée à Brasília pour participer à une réunion, au ministère de l'Environnement, ils m'ont battu froid. Ils pensaient que je n'avais rien à y faire et que j'étais incapable de faire du bon travail.

Actuellement, il y a au moins trois femmes qui président des coopératives à Pernambuco. Il y en a aussi qui exercent des fonctions de secrétaires et de trésori-

rières ce qui est un progrès pour les femmes. Dans ce sens donc, elles ont fait d'énormes progrès dans la défense de leurs droits et dans ceux des femmes de notre corporation, en général.

Chez nous, les femmes ramassent des crabes, des moules et autres coquillages et crustacés qu'elle vendent sur la plage. Elles confectionnent et ravaudent des filets et, parfois, réparent des bateaux. Elles participent aux réunions de village, à celles de la coopérative et elles s'occupent aussi de leur foyer, de leurs enfants et des pêcheurs, sans parler des autres travaux ménagers tels que la cuisine, le nettoyage, la collecte du bois de chauffe et le nettoyage des vêtements. Il leur arrive aussi de laver les vêtements d'autres personnes pour améliorer l'ordinaire.

Chez les pêcheurs, les femmes ont parfois des revenus supérieurs à leur mari. En fait, elles pêchent et vendent le poisson, tandis que les hommes s'embarquent sur des bateaux qui ne leur appartiennent pas et utilisent du matériel qui ne leur appartient pas pour ensuite partager le produit de la pêche avec le propriétaire du bateau et du filet. La part du pêcheur qu'il ramène à la maison est parfois symbolique. Ce n'est peut-être pas toujours le cas mais ça l'est parfois. En théorie, si chaque pêcheur était propriétaire de son navire et de son filet il rapporterait davantage à la maison.

Les femmes ne pratiquent pas la pêche hauturière. Leur champ d'action est la zone de mangrove situé à l'embouchure de la rivière. Elles travaillent essentiellement à l'intérieur de l'estuaire et leur problème c'est la destruction de l'habitat de la mangrove, causée par la mise en place de projets d'élevage de crevettes. La plupart des femmes étant des mères célibataires et vivant du produit de la pêche dans la mangrove, cette destruction les affecte directement. Elles savent qu'elles doivent lutter et participer à des actions de protection de la mangrove car c'est d'elles dont dépend leur subsistance.

L'autre problème grave que les femmes rencontrent, c'est l'utilisation d'explosifs qui détruisent les poissons dans l'eau et font disparaître toutes les espèces,

sans exception, de leur zone de pêche. Actuellement, nos eaux sont moins poissonneuses que par le passé probablement à cause de la pollution et de ces pratiques destructrices. Par ailleurs, le tourisme constitue une autre menace pour notre petite ville qui compte une vingtaine de milliers d'habitants. La région de Santa Monica est très belle avec ses nombreuses mangroves qui attirent des flots de touristes dont les motos marines et les hélices de hors-bord se prennent souvent dans les filets et les détruisent. D'ailleurs, un de ces bateaux a percuté et tué un pêcheur et son fils de 14 ans. Mais le propriétaire n'a pas été poursuivi parce que c'était un homme très riche et très puissant. L'affaire a donc été classée sans suite.

Toutefois, cet incident nous a renforcées dans notre détermination de faire face et de lutter pour la défense de nos droits et, aujourd'hui, nous comptons même sur l'aide de ceux qui luttent pour faire valoir le droit des pêcheurs de la région. J'ai un petit-fils de cinq ans. Avant d'arriver ici, la chaîne de télévision *Rela Global* m'a interrogée sur les mangroves et mon petit-fils m'a dit qu'il m'avait vue à la télé. Il ne tenait plus en place. Je lui ai dit qu'il ne fallait pas qu'il se mette dans cet état sous prétexte qu'il m'avait vue à l'écran car il s'agissait d'une lutte et que l'on n'obtient des résultats que lorsque l'on lutte et qu'il faut commencer très tôt dans la vie pour obtenir des résultats plus tard.

Le message que je voudrais transmettre aux autres femmes, c'est qu'elles devraient garder la tête haute et qu'elles ne devraient pas renoncer à la lutte et qu'elles devraient être fortes et se battre pour défendre leurs droits comme tout autre pêcheur.

Source : Yemaya: ICSF's Newsletter on Gender and Fisheries. No.4, août 2000.

L'ICSF est le Collectif international d'appui à la pêche artisanale Fishworkers.
Mél. : icsf@vsnl.com; site Web : <http://www.icsf.net>

Invisiblement vôtre

Un autre rapport nous vient du Brésil : celui d'un séminaire de six jours sur le rôle de l'homme et de la femme dans les villages de pêcheurs en Amérique latine, qui s'est tenu en juin 2000, à Prainha do Canto Verde (Brésil). Le lecteur peut consulter la version complète de cet article rédigé sur le séminaire par Chandrika Sharma, une collaboratrice du programme au Collectif international d'appui à la pêche artisanale (CIAPA), dans le numéro d'août 2000 de *Samudra*. Ce séminaire sur la pêche côtière s'est déroulé dans le cadre du pro-

gramme relatif au rôle des femmes dans le secteur des pêches du CIAPA et il avait les objectifs suivants :

- permettre de comprendre les tendances du développement de la pêche et leurs retombées pour les villages de pêcheurs côtiers dans le contexte de l'Amérique latine
- reconnaître le rôle des femmes dans le secteur de la pêche et dans les villages de pêcheurs en

Amérique latine, et réfléchir aux stratégies visant à renforcer leur participation effective; et

- favoriser un meilleur échange d'informations entre les organisations représentant les pêcheurs artisanaux dans le contexte latino-américain et collaborer avec elles.

Trente-six participants, hommes et femmes, ont participé au séminaire, y compris des représentants latino-américains, mais aussi indiens, belges et brésiliens du CIAPA. Au cours de ces travaux, d'aucuns ont reconnu que la pression s'intensifiait sur les villages de pêcheurs côtiers et sur leur gagne-pain. Malgré les différences culturelles qui existent entre les régions et entre les zones rurales et les agglomérations, les participants ont trouvé un dénominateur commun dans les travaux effectués par les femmes dans ces villages de pêcheurs.

D'après le rapport, le dénominateur commun, c'est que "le travail des femmes est rarement considéré comme "productif". Il a une faible valeur sociale et il est normalement considéré comme un prolongement des travaux domestiques. On attache peu de valeur aux travaux ménagers et communautaires réalisés par les femmes malgré l'immense diversité de ces tâches."

Comme dans le Pacifique, il arrive que les femmes entreprennent une foule d'activités liées à la pêche, notamment la commercialisation, le traitement, le ramassage des produits de la mer, le ravaudage des filets, la phycoculture, le fumage, le séchage et le salage du poisson et la pêche. En outre, il leur arrive de travailler pour leur mari, c'est-à-dire qu'elles traitent avec des établissements financiers pour obtenir un crédit ou rembourser des emprunts.

Les femmes sont majoritaires dans la filière "Activités de transformation": elles occupent des postes à temps partiel ou à plein temps dans des usines où elles effectuent des travaux souvent répétitifs, mal rémunérés dans des conditions précaires. En outre, elles ont généralement la charge de la famille en l'absence de leur mari pêcheur et ont souvent des activités complémentaires pour assurer une certaine stabilité de revenus à la famille.

La question qui a ensuite été posée aux participantes a été celle de savoir "pourquoi le travail des femmes continuait d'être invisible". Cette interrogation a donné lieu à des questions intéressantes sur les disparités entre les sexes — sur le sens du rôle joué par les femmes et sur la manière dont la compréhension de cette théorie pouvait se traduire par des actions pratiques. Au cours de ce séminaire, les participantes se sont accordées à reconnaître que les femmes avaient, de tout temps, eu une place importante dans le secteur des pêches et au sein des villages de pêcheurs; d'autres questions ont donné lieu à des débats et ont amené les participantes à adopter des

positions différentes. La notion de "rôle joué par les hommes et par les femmes dans la société" a été considérée par certaines comme une notion importée de l'Occident, qui s'est ensuite enracinée dans le Pacifique. Dans cet ordre d'idées, "les sociétés traditionnelles dans un grand nombre de régions du tiers-monde sont fondées sur des relations de complémentarité qui amènent les hommes et les femmes à jouer des rôles différents et néanmoins complémentaires. Il n'y a pas d'idée d'inégalité ou de concurrence dans les relations entre les femmes, mais l'accent est plutôt mis sur l'accord et la complémentarité".

D'autres ont estimé qu'il était important de reconnaître que les femmes sont victimes de discrimination sous différentes formes, qu'elles ne bénéficient pas des mêmes opportunités dans la vie que les hommes. D'après les tenants de cette thèse, les hommes jouissent d'un plus grand pouvoir au sein de la famille et du village "et ils en ont usé et abusé". Le manque de reconnaissance du travail effectué par les femmes, en particulier à la maison, était une idée qui devait changer.

Cependant, celles qui partagent cette opinion ont également lancé une mise en garde contre le risque de conflits entre les hommes et les femmes sur des divergences de vue quant aux différences entre hommes et femmes. Ainsi pensent-elles que "des débats sur de telles questions doivent s'instaurer dans le contexte plus large de l'affirmation de la culture, de l'identité des villages de pêcheurs côtiers et du renforcement de l'unité de ces villages. Ils devraient avoir lieu dans la perspective de la création d'un nouveau type de société qui reconnaît à sa juste valeur le travail et le rôle des femmes".

Au cours de ce séminaire, une femme s'est déclarée préoccupée de ce que ce problème risquait de se résumer simplement à une querelle sémantique et de ce que le débat risquait de ne déboucher sur rien de concret. Ce qui importe, a-t-elle souligné, ce sont les faits et non pas les paroles. Une autre femme a lancé une mise en garde sur la façon dont les organisations chargées de l'intégration de la femme interprètent le rôle de la femme dans le secteur de la pêche, c'est-à-dire en essayant d'accroître la participation économique de la femme dans cette activité, "sans avoir compris son rôle dans la société au sens large".

Malgré leurs démarches et leurs positions différentes, les participantes se sont entendues sur un certain nombre de points :

- l'action et le rôle des femmes dans le secteur des pêches et au sein de villages de pêcheurs ont de tout temps été — et continuent d'être — importants bien qu'ils soient souvent invisibles et sous-estimés;
- le travail des femmes doit être reconnu à sa juste valeur et comme une partie importante de la chaî-

ne de production dans les entreprises familiales. Pour cela, il faudra peut-être redéfinir ce que l'on entend par pêche;

- ces efforts doivent être consentis dans un contexte global de renforcement et d'affirmation du mode de vie et de l'identité culturelle des villages côtiers et de la promotion du respect entre les hommes et les femmes. Par ailleurs, il faut bien veiller à éviter de susciter des divisions au sein des villages;
- la participation des femmes dans les organisations de pêcheurs devrait être considérée comme vitale et non pas comme un soutien de l'action des hommes. Il y a également des problèmes spécifiques aux femmes qu'il convient aussi d'abor-

der. Le rôle des femmes ne devrait pas être considéré comme complémentaire mais comme un problème à part entière.

Le texte intégral de cet article de Chandrika Sharma est publié dans le numéro d'août 2000 de *Samudra*, par le Collectif international d'appui à la pêche artisanale (CIAPA). *Samudra* est publié trois fois par an en anglais, en espagnol et en français et il est possible de consulter cette publication en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.samudra.org/icsf/online.htm>

PHILIPPINES

D'anciens combattants retournent à une vie paisible en cultivant des algues

Le numéro d'octobre-décembre 2000 de *Appropriate Technology* contient un article au sujet d'anciens combattants de Mindanao (Philippines) qui ont déposé les armes pour s'adonner à la culture des algues. Ils tournaient ainsi le dos à un conflit de vingt ans entre le Front de libération nationale Moro (MNLF) et le gouvernement philippin. Le conflit s'est terminé par la signature d'un accord de paix en 1996.

Un projet financé par l'USAID a été mis sur pied pour aider les anciens combattants du MNLF à se tourner vers diverses cultures, notamment celle des algues. Dépourvus de tout moyen de subsistance après deux décennies d'affrontement, beaucoup d'anciens combattants ne savaient plus quoi faire de leur vie et se sentaient écartés du développement économique qui avait lieu dans d'autres parties de Mindanao.

Hasan Diri est un de ces anciens combattants du MNLF qui s'occupe à présent de cultiver des algues sur des radeaux flottants en bambou. Hasan a utilisé une partie des bénéfices qu'il a obtenus de ses deux premières récoltes pour s'acheter un petit bateau à moteur qu'il utilise pour visiter ses champs d'algues et pour transporter ses produits. Sa femme, Odogiey, a utilisé l'argent produit par les premières récoltes pour ouvrir une petite épicerie qui approvisionne environ mille familles des villages "marins" avoisinants, sur l'île de Kabukan, dans la province de Sulu. "J'ai aujourd'hui une vision complètement différente de la vie", dit Hasan, pensant aux retombées que la culture des algues a eues sur la vie de son village. Il se sent maintenant plus confiant dans l'avenir et sur

sa capacité de pourvoir aux besoins quotidiens de sa famille et à l'éducation de ses trois enfants. Hasan fait maintenant partie des milliers d'algoculteurs qui contribuent aux exportations de carragheenate, additif alimentaire dérivé d'une algue, qui rapporte chaque année des millions de dollars.

Tout comme les autres algoculteurs, Hasan utilise le système de radeau flottant, qui permet de laisser les algues dans l'eau quelle que soit la marée. Pour construire un tel radeau, il faut des flotteurs en mousse de polystyrène, 14 bambous d'environ 4 mètres de long, des lanières en plastique, de la "paille" en plastique et des pieux en fer. Les bambous sont placés à 7 ou 8 mètres de distance et liés entre eux avec les lanières en plastique de manière à former un radeau de 60 à 100 mètres de longueur. Des flotteurs permettent de maintenir le radeau à la surface de l'eau. Celui-ci est ensuite remorqué jusqu'à un site de culture favorable, le long du littoral, puis attaché aux pieux en fer fixés dans le fond de la mer, à des pierres ou à d'autres supports de façon à ce qu'il ne bouge pas. Les boutures d'algues sont ensuite fixées au radeau à l'aide de la paille en plastique. Les algues suspendues au radeau flottant bénéficient d'un flux ininterrompu de nutriments et ne sont pas directement exposées aux rayons du soleil.

Source : *Appropriate Technology*, vol. 27, n° 4, octobre-décembre 2000.

Ouvrages et publications



Plaquette consacrée à la gestion des récifs coralliens victimes du blanchissement

Susie Westmacott, Kristian Teleki, Sue Wells et Jordan West

Depuis les années 80, le blanchissement du corail s'est intensifié, de part son étendue géographique, sa fréquence accrue et la gravité de ses épisodes. Il semble que les changements climatiques observés à l'échelle planétaire soient les principaux responsables de ce phénomène. En 1998, une augmentation anormale et prolongée de la température de l'eau a provoqué le blanchissement de nombreux récifs coralliens de l'océan Indien, de l'océan Pacifique et de la mer des Caraïbes. Le corail victime de ce phénomène expulse ses algues symbiotiques et devient sensible aux maladies et à la colonisation d'autres types d'algues. Aux Seychelles, dans la partie occidentale de l'océan Indien, les récifs ont particulièrement souffert du blanchissement et plus de quatre-vingt-dix pour cent des coraux ont succombé.

Les changements climatiques, conjugués à d'autres phénomènes provoqués par l'Homme, sont en train de détruire les récifs coralliens de la planète. Selon les chercheurs, un quart des récifs ont déjà été détruits et un tiers des récifs restants sont en grand danger. Des mesures urgentes s'imposent afin de protéger les récifs encore indemnes.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) vient de publier une plaquette intitulée *Gestion des récifs coralliens blanchis et gravement endommagés*, pleine de conseils sur les moyens de protéger et de gérer les récifs de corail endommagés.

Cette plaquette, disponible en six langues (anglais, espagnol, français, kiswahili, indonésien et portugais) est le fruit d'une collaboration entre l'IUCN, le Secrétariat général de la Convention sur la diversité biologique, le WWF for Nature (WWF) et l'Agence américaine d'aide au développement international (USAID).

Pour commander cette brochure, adressez votre demande à :

IUCN Publications Services Unit
219c Huntington Road
Cambridge CB3 0DL
Royaume-Uni

Tél. : + 44 1223 277894; Télécopie : + 44 1223 277175

Mél : info@books.iucn.org

www.iucn.org/2000/about/content/index.html

ou à :

Sue Wells
IUCN East African Regional Office
PO Box 68200
Nairobi
Kenya

Tél. : + 254 2 890605; télécopie : +254 2 890615

Mél : smw@iucnearo.org

Récifs en péril : un indicateur cartographique des menaces qui pèsent sur les récifs coralliens de notre planète

Dirk Bryant, Laretta Burke, John McManus et Mark Spalding

Pour la première fois, une étude entreprend de cartographier les zones coralliennes menacées par la surexploitation des ressources halieutiques, l'aménagement des zones côtières et d'autres types d'activités humaines. Selon les auteurs de l'étude, soixante pour cent des récifs coralliens de la planète sont mis en péril par l'Homme — par l'aménagement des zones côtières, la surexploitation des ressources halieutiques, la pollution terrestre et marine — et une grande partie de la biodiversité marine connaît une situation précaire. Ils concluent en constatant qu'alors que les récifs coralliens contribuent au bien être de milliards de personnes et de centaines de pays, à hauteur de plus de 375 milliards de dollars par an (grâce aux denrées alimentaires qui en sont issues, aux revenus générés par le tourisme, à l'exploitation des zones côtières et aux nouveaux médicaments capables de lutter contre des maladies de plus en plus résistantes), ils restent parmi les habitats naturels les moins surveillés et protégés de la planète. Cette étude a été réalisée par l'Institut des ressources mondiales (WRI), en collaboration avec le Centre international pour la gestion des ressources aquatiques vivantes (ICLARM), le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature (CMSC) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

Parmi les principales conclusions de l'étude, on peut citer les éléments suivants :

- Les récifs coralliens de l'Asie du Sud-Est, qui abritent la biodiversité la plus riche de la planète, sont aussi les plus gravement menacés. Plus de quatre-vingts pour cent d'entre eux subissent la pression de l'aménagement des zones côtières et de la surexploitation des ressources halieutiques.
- La majorité des récifs des États-Unis sont menacés. La quasi-totalité des récifs situés au large de la Floride subissent de nombreuses agressions dues au déversement d'engrais et de polluants agricoles et à l'aménagement des zones côtières. Près de la moitié des récifs hawaïens est également en péril, tout comme la quasi-intégralité des récifs de Puerto Rico.

- Près des deux tiers de tous les récifs des Caraïbes sont en danger. La plupart des récifs de l'arc antillais, situés le long des côtes de la Jamaïque, de la Barbade, de la Dominique et d'autres lieux très fréquentés des vacanciers, sont particulièrement exposés. Les récifs de la Jamaïque, par exemple, ont été ravagés par une pêche excessive et par la pollution. Beaucoup sont devenus de véritables cimetières recouverts d'algues et désertés par la foule.

Mais le bilan n'est pas entièrement négatif. Le rapport dresse la liste des mesures susceptibles de lutter contre les menaces qui pèsent aujourd'hui sur les récifs coralliens et cite l'exemple de communautés parvenues à enrayer le processus de détérioration de leur environnement marin et à adapter leur mode de vie. Pour conclure leur étude, les auteurs de *Récifs en péril* soulignent que l'efficacité des mesures visant à protéger les récifs dépend, en grande partie, de la volonté des responsables politiques, des communautés, des organismes de protection de l'environnement et du secteur privé. La plupart des solutions proposées présentent des avantages pour toutes les parties intéressées : l'établissement de parcs marins permet de créer de nouveaux emplois; le traitement des déchets, avant qu'ils ne soient déversés sur les récifs, contribue à l'amélioration de la santé publique; un tel processus peut également aboutir à l'élimination des subventions qui grèvent le budget des pouvoirs publics. La bonne gestion d'un système de protection des récifs coralliens est l'une des meilleures solutions pour conserver des récifs en bonne santé, tout en continuant à bénéficier de la manne touristique et en pérennisant les pêcheries environnantes.

Pour obtenir des informations complémentaires sur les recherches consacrées par l'Institut des ressources mondiales à l'environnement marin, consultez :
www.wri.org/wri/oceans/index.html



Mise à jour de la liste des abonnés

Pour garantir le bon fonctionnement de notre service, nous devons nous assurer que les coordonnées auxquelles nous adressons nos publications sont correctes, de manière à éviter d'imprimer trop de copies ou d'en envoyer plusieurs aux mêmes destinataires. Nous pourrions ainsi faire des économies de papier.

Si votre adresse a changé ou si vous souhaitez (ou connaissez quelqu'un qui souhaiterait) apparaître sur la liste des abonnés au bulletin d'information *Hina, les femmes et la pêche* de la CPS, veuillez remplir le formulaire ci-dessous et nous le retourner :

Coordonnées des abonnés au bulletin d'information *Hina, les femmes et la pêche*

Prénom :

Nom de famille :

Adresse complète :

Téléphone/télécopie :

Mél. :

- Veillez modifier mes coordonnées comme indiqué ci-dessus**
- Veillez m'inscrire sur la liste de vos abonnés**
- Je reçois actuellement des duplicatas et vous prie d'y remédier**
- Je reçois actuellement un seul exemplaire du bulletin et souhaiterais à l'avenir en recevoir ...**
- Je n'ai plus besoin des copies imprimées du Bulletin, mais veuillez m'informer chaque fois qu'une nouvelle publication apparaît sur le site Internet de la CPS**

Le SIRMIP est un projet entrepris conjointement par 5 organisations internationales qui s'occupent de la mise en valeur des ressources halieutiques et marines en Océanie. Sa mise en oeuvre est assurée par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), l'Agence des pêches du Forum du Pacifique Sud (FFA), l'Université du Pacifique Sud, la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) et le Programme régional océanien de l'environnement (PROE). Ce bulletin est produit par la CPS dans le cadre de ses engagements envers le SIRMIP. Ce projet vise



Système d'Information sur les Ressources
Marines des Îles du Pacifique

à mettre l'information sur les ressources marines à la portée des utilisateurs de la région, afin d'aider à rationaliser la mise en valeur et la gestion. Parmi les activités entreprises dans le cadre du SIRMIP, citons la collecte, le catalogage et l'archivage des documents techniques, spécialement des documents à usage interne non publiés; l'évaluation, la remise en forme et la diffusion d'information, la réalisation de recherches documentaires, un service de questions-réponses et de soutien bibliographique, et l'aide à l'élaboration de fonds documentaires et de bases de données sur les ressources marines nationales.